

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraisant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les journaux de Londres aussi bien que ceux de Paris discutent sur le point de savoir si la guerre a été ou non officiellement déclarée par la Turquie au gouvernement russe. Leurs discussions nous paraissent au moins oiseuses, car aucune des feuilles que nous signalons ne conteste le résultat des délibérations du Grand-Conseil appelé par le Sultan lui-même à résoudre la question de paix ou de guerre. Sans nous arrêter plus longtemps à cette polémique inutile, nous citerons le passage suivant d'un article du *Morning Post*, dans lequel se trouve précisé l'avis formel du Divan. La feuille anglaise s'exprime en ces termes :

« Si les nouvelles de Constantinople que nous avons publiées hier, ne surprennent pas, elles ne peuvent manquer de faire regretter que la diplomatie de l'Europe et les efforts de ses hommes d'Etat aient si peu réussi à faire cesser une querelle dans laquelle tout le droit est d'un côté et tout le tort de l'autre.

« Il est très-probable, désormais, que la force des armes et les hasards de la guerre seront chargés de résoudre les difficultés dont les négociations et les conférences, les notes et les circulaires des cabinets de l'Europe n'ont pu triompher. Le 21 septembre, un Grand-Conseil, convoqué par le Sultan, et auquel assistaient 122 dignitaires civils et religieux, choisis parmi les hommes les plus expérimentés et les plus distingués de l'Empire, s'est réuni pour délibérer sur le rejet, par l'empereur Nicolas, des modifications proposées par le Sultan à la note de Vienne et sur le parti à prendre à la suite de ce rejet. Le Conseil a déclaré que l'acceptation pure et simple de la note de Vienne par la Turquie serait contraire à la dignité du Sultan et subversive de son autorité; que, du moment où la Russie a déclaré que les modifications proposées étaient inadmissibles et a refusé de renoncer à demande d'engagement contraire à l'indépendance de l'Empire turc, le Conseil ne pouvait se dispenser d'inviter le Sultan à prendre des mesures pour la conservation de son Empire et à délivrer ses domaines de l'invasion. »

Nous apprenons par le télégraphe, que telle est la base de la délibération du Grand-Conseil, et nous ne doutons pas que les premières nouvelles ne nous

apprennent que la Porte a agi en conséquence; non par une déclaration de guerre, car la guerre a été déclarée et les hostilités ont commencé par le passage du Pruth; mais par une sommation adressée aux troupes russes, d'avoir à évacuer immédiatement les Principautés, par une tentative pour les en chasser, lorsqu'elles auront refusé d'obéir. L'ardeur d'Omer-Pacha et de ses troupes est bien connue et on pense qu'il agira avec promptitude et vigueur, dès qu'il en aura reçu l'ordre.

Le *Times* raisonne d'après les mêmes suppositions et ajoute que la France et l'Angleterre repousseront énergiquement, les armes à la main, s'il le faut, les empiètements de la Russie.

Le *Morning-Advertiser* ajoute que l'ordre a été envoyé de Londres à lord Redcliffe de faire entrer la flotte anglaise toute entière dans la mer de Marmara. — Havas.

Le *Bulletin de Paris* annonce l'entrée des flottes française et anglaise comme positive.

« Le *Solon*, dit le *Bulletin*, en a porté l'ordre aux amiraux. Cette mesure ne modifiera pas la situation, qui, déjà, avait été marquée par le mouillage des frégates devant Constantinople, mais elle la complètera. Les escadres devront entrer dans le Bosphore, samedi 7 octobre. Elles ne mouilleront pas à la Corne-d'Or, à cause de l'encombrement des navires du commerce, mais elles se tiendront à portée très-rapprochée. Il s'agit surtout d'empêcher le ravitaillement des côtes par la flotte russe. »

La *Patrie* dit que les renseignements arrivés à Paris ne confirment pas la nouvelle donnée par le *Globe* et le *Morning-Chronicle* d'une déclaration de guerre, qui aurait eu lieu le 27. (Univers.)

On lit dans le *Morning Advertiser* :

« Il n'est plus douteux que la Turquie a déclaré la guerre à la Russie. Nous pouvons annoncer, d'après nos renseignements particuliers, que la forme ou le mode de cette déclaration a été une proclamation portant que la Russie ayant fait la guerre à la Turquie, la Turquie se défendra, et elle repoussera l'invasion. Il y a une grande importance dans cette distinction. Nous pouvons ajouter que les nouvelles propositions esquissées à Ollmütz étaient de telle nature que

ni la France ni l'Angleterre, et encore moins la Turquie, ne pouvaient y donner leur assentiment. Ainsi, lorsqu'à Constantinople on aura connaissance de ces nouvelles propositions, la Porte n'aura pas à regretter d'avoir résolu de livrer bataille à son ennemi du Nord. On nous assure aussi que les puissances occidentales regretteront peu le parti adopté par le Sultan, et qu'elles donneront à la Turquie leur très-sincère et très-énergique appui.

« Dimanche soir, 25 septembre, un courrier a été envoyé à lord Stratford, à Constantinople, pour lui porter l'approbation complète de ce qu'il a fait venir les quatre bâtiments à vapeur, dont deux français et deux anglais. Non-seulement la dépêche renouvelle ses pouvoirs de mander toute l'escadre, mais encore elle lui recommande de la mander. Des ordres semblables ont été envoyés de Paris à l'ambassadeur de France à Constantinople. En conséquence, à cette heure, les escadres combinées sont déjà, ou du moins elles seront demain en route pour Constantinople, dans le Bosphore ou peut-être l'Euxin. »

Le *Times* ne révoque pas non plus en doute l'exactitude des nouvelles données hier par les journaux.

« Il n'est que trop probable, dit-il, qu'une déclaration formelle de guerre faite par la Turquie contre la Russie peut précipiter l'Europe dans les dangers d'une lutte si longtemps prévue, mais qu'on s'est tant efforcé d'éviter. Il est très-affligeant que les hommes qui sont à la tête de la nation ottomane n'aient pas suspendu leur décision sur un point d'une si haute importance jusqu'à ce qu'ils pussent obtenir le concours volontaire des puissances sur l'appui desquelles ils doivent éventuellement compter. Mais, à cette omission près, on ne peut se plaindre du parti qu'ils ont pris, ainsi qu'on l'annonce aujourd'hui. Tout le monde a reconnu, et il a été nettement déclaré dans la note ministérielle du gouvernement anglais, que le passage du Pruth et l'occupation armée des Principautés daniennes constituaient actuellement un *casus belli*. On ne peut pas davantage contester le droit qu'a le Sultan de répondre à cette agression par une déclaration de guerre. La souveraineté du gouvernement ottoman, dans le différend actuel, a été plus énergiquement maintenue, et il est évident que cette souveraineté serait complètement anéantie si l'on déniait à ses représentants le droit de faire la paix ou la guerre. Enfin, en déclarant la guerre, le

FEUILLETON

LE CAPITAINE MÉHAREC.

HISTOIRE MARITIME.

(Suite.)

Georges se trouvait en ce moment le plus près de l'embarcation. Encore trois brassées, et il touchait enfin le but.

Tout-à-coup il se leva presque droit sur la crête de la vague, les yeux fixes et vitrifiés, sans haleine, sans pensée. Puis, il disparut, coupé violemment en deux par un requin.

M^{me} de Méharec, toujours immobile, ne vivait absolument que par le regard dont tous les rayonnements convergeaient vers le même point. Elle ne perdait pas de vue son mari, prête à le suivre partout, dans le paradis ou dans l'enfer. Aimer, souffrir, se dévouer, sera toujours le lot des femmes, le texte principal et le mobile constant de leur vie.

Antrim, lui, poussant le dévouement jusqu'au sublime, cherchait à rendre claire une idée qui se débattait, incertaine et confuse, dans les lobes de son cerveau. Sans doute cette idée mûrit brusquement, car les yeux du petit Cafre parurent s'illuminer.

Il plongea ses deux mains dans le baril aux provisions qui se trouvait le plus à sa portée. Il en arracha des tranches de porc salé qu'il lança promptement à la mer.

Les requins s'y jetèrent avec voracité.

Ce manège, auquel chacun alors prit part, eut le privilège d'attirer toute la bande sur un seul point.

Et M. de Méharec fut sauvé.

Seulement, il ne restait plus de vivres aux naufragés.

Saint-Hubert, pareil au génie du mal, ne cessait pas de souffler dans sa trompe avec un redoublement d'enthousiasme âpre et sauvage, pendant que les restes informes du *Jean-Bart* fumaient encore par bouffées, comme le cratère d'un volcan endormi.

On le regardait avec une profonde commisération, le croyant fou, lorsqu'une détonation terrible se fit entendre.

Les poudres du bord venaient de s'enflammer.

L'air se remplit de décombres, d'éclats de bois et de braises ardentes qui retombèrent en pluie de feu, partout dans l'espace, à des distances incalculables, et que la bourrasque ensuite recueillit pour les ronler, les pelotonner, les broyer avec des colères titaniques.

Adieu! pauvre *Jean-Bart*; il ne reste plus rien de toi, ni bout-dehors, ni carène. Tout s'en va, tout se fond au grand charnier de l'Océan, dans une immense hécatombe; mais si tu meurs, ton nom reste, et, par lui, tu vivras éternellement dans nos souvenirs, comme un ami qu'on aimait et qu'on a perdu. Que la mer te soit donc légère, et que l'avenir t'élève des statues dans nos musées! C'est là mon souhait le plus ardent.

Au milieu de cette catastrophe, qu'était donc devenu Saint-Hubert avec sa trompe de chasse?

La trompe mutilée s'engouffrait à la gauche de la chaloupe, tandis qu'un corps déchiqueté, masse de chair saignante, sans tête, sans jambes ni bras, s'abîmait lourdement à sa droite.

XI. — ANTRIM.

La barque flottait sur cette mer houleuse, tantôt lancée vers les nuages, tantôt précipitée dans un vide affreux.

Il paraissait impossible de supposer, sans témérité, qu'elle pût supporter ainsi longtemps tous ces chocs. D'ailleurs, la nuit venait avec ses horreurs mystérieuses, ses dangers invisibles, et ses bruits pleins d'échos.

Partout se dessinaient des écueils, et se développaient des courants.

— Je crois, mes amis, dit enfin le capitaine las de cette longue lutte, qu'il faudrait choisir un récif et nous y réfugier.

Malgré les dangers d'un pareil abordage, l'avis fut unanimement approuvé; mais il était déjà trop tard pour en faire l'application. La chaloupe, après avoir talonné le roc sur lequel elle courait éperdue, s'entr'ouvrit et fut immédiatement dépêcée comme une branche de saule.

Les naufragés crurent leur dernière heure venue, et chacun, selon ses inclinations ou ses croyances, fit entendre sa plainte, son blasphème ou son invocation.

tration du Comptoir national d'escompte a décidé qu'à partir de vendredi 7 octobre courant, le taux d'intérêt des effets de commerce sur Paris ou sur les départements, admis à l'escompte, serait élevé à 5 % — Havas.

On assure que M. le comte Bachiozzi est parti pour Stuttgart, chargé d'une mission impériale. M. Odilon Barrot doit partir aussi très-prochainement pour Bruxelles. — Havas.

Nous recevons les dépêches télégraphiques suivantes :

Bayonne, vendredi 7 octobre.

La nouvelle est arrivée de Madrid que la convocation des Cortès aura lieu avant la fin de ce semaine.

Turin, vendredi 7 octobre.

La Gazette officielle publie une ordonnance royale portant réduction des droits perçus à l'importation des céréales.

Une autre ordonnance royale réduit de moitié le tarif des transports de céréales sur le chemin de fer de Gènes à Turin. — Cette dernière mesure est temporaire.

Le gouvernement Toscan vient de promulguer une nouvelle loi municipale. — Havas.

Le Times annonce dans son numéro du 6 octobre que le cabinet anglais a dû se réunir aujourd'hui pour la première fois depuis la clôture de la session. On pensait que tous les Ministres assisteraient au Conseil.

Le Sun reproduit, de son côté, la dépêche suivante qui lui est parvenue de Trieste :

« Il est très-probable que la guerre est commencée. On attendait pour le 27 septembre les firmans qui y sont relatifs et ils avaient déjà été envoyés au quartier-général. »

D'après le correspondant du Times à Paris, le gouvernement français aurait reçu de Vienne une dépêche télégraphique qui confirmerait la nouvelle de la résolution prise par le Divan de se refuser à toute concession nouvelle et de faire la guerre à la Russie plutôt que de céder. Je suis informé, ajoute-t-il, que l'ambassadeur de Turquie à Paris a envoyé ce soir par le télégraphe, une dépêche à son collègue de Vienne par laquelle il lui demande de l'informer si, oui ou non, les flottes combinées sont entrées dans les Dardanelles et, si elles y sont entrées, à quelle date ; si elles n'y sont pas entrées, quel jour elles doivent y entrer, mais en tout cas de lui répondre immédiatement. — Havas.

FAITS DIVERS.

L'année 1853 aura été désastreuse pour l'Institut de France. Hier, nous annonçons la mort de M. Auguste Saint-Hilaire ; nous apprenons encore que M. Dumont, né en 1790, secrétaire perpétuel de l'Ecole des Beaux-Arts, membre libre de l'Académie, est mort hier, à Maisons-Laffitte. — Enfin, M. Onslon, compositeur de musique, né en 1784, membre de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut, est décédé à Clermont-Ferrand. — Havas.

— On lit dans le *Courrier de Saône et Loire* du 5 :
« Un accident plus épouvantable encore que ce-

En les ménageant avec prévoyance et parcimonie, cela pouvait bien durer une semaine, d'autant plus que sa majesté Babouin I^{er} (selon l'expression pittoresque de maître Jacques) entrerait à peine en convalescence et ne pouvait que bien se porter d'être mise à la ration.

Quand son singe se fut endormi profondément, Antrim fit le tour de ses domaines, dont la superficie totale mesurait à peine cinq pieds carrés.

On l'entendit bientôt pousser une immense exclamation de joie. Il venait de découvrir une réserve d'eau de pluie, amassée dans un entonnoir du rocher.

Il en emplit sa calotte grecque et la porta sans y goûter, à M^{re} de Méharec, assise sur son belvédère, la tête renversée sur les genoux de son mari.

— Maîtresse... bonne maîtresse, dit-il avec une expression de sollicitude maternelle impossible à rendre ; bois... bois... voilà de la tisane du bon Dieu !

La jeune femme se souleva, but à petites gorgées de cette manne céleste et tendit ensuite la coupe au capitaine.

— Non, non, fit ce dernier en montrant ses hommes épuisés ; après eux : c'est mon devoir et c'est leur droit.

Ce fut alors un combat généreux. Toutes ces bouches avides se passaient le bienfaisant liquide sans y toucher.

— Oh ! fit le négrillon, le broc est plein là haut ; il y en a pour tous.

Cette fois, chacun s'assit sa soif.

lui que nous avons fait connaître il y a quelques jours, vient de plonger de nouveau dans la désolation la population industrielle de Blanzy. Le 29, dans la matinée, une explosion de gaz hydrogène protocarboné a éclaté dans le puits Cinq-Sous. La détonation s'est fait entendre à plus de 1,000 mètres du lieu du sinistre, où se trouvaient alors 38 personnes, au nombre desquelles étaient un ingénieur piémontais et un ingénieur français, M. Ville. Le 30, au matin, on acquit la triste certitude que le nombre des victimes s'élevait à 13. La compagnie s'est empressée de secourir les veuves et les orphelins et toutes les infortunes causées par ce déplorable accident.

— Une magnifique aurore boréale a été observée mardi au soir, entre 8 et 9 heures, à l'occident et au nord ; le ciel était en feu. Peu d'heures avant, les irondelles, réunies au nombre de plusieurs milliers, sur les toits et les cheminées du Louvre, des Tuileries et du Luxembourg, ont pris leur vol vers le Midi. Voici donc l'hiver qui approche. — Havas.

— Le *Journal de Saint-Quentin*, du 29 septembre, annonce qu'il a reçu, de divers points de la région du Nord des renseignements qui permettent de croire qu'une heureuse année se prépare pour l'industrie sucrière indigène. Les variations de la température pendant les mois de juin, de juillet et d'août, si préjudiciables à la culture du blé, sont loin d'avoir eu des résultats aussi fâcheux pour la culture de la betterave ; cette racine s'est bien développée, le travail en est facile, et le rendement sera satisfaisant. La vente des sucres est considérable et les prix sont en hausse. Des achats à livrer ont eu lieu pour le Havre, Bordeaux et Marseille, et on peut porter à plus de 40,000 sacs les quantités vendues à ces trois ports. De nombreuses distilleries se montent dans le Nord ; déjà plusieurs de ces établissements fonctionnent et ont acheté aux fabricants de sucres des jus qui vont être convertis en esprits. — Havas.

— M. le chevalier de Lezama, attaché de la légation d'Espagne, à Paris, vient d'être chargé par M. le marquis de Viluma, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique, de remettre à son Gouvernement les restes de son illustre prédécesseur, Don Juan Donoso Cortès, marquis de Valdegamas.

On a extrait, mercredi matin, le corps de Donoso Cortès des caveaux de Saint-Philippe-du-Roule, puis on l'a remis solennellement entre les mains de M. de Lezama. Après la signature des procès-verbaux, et l'apposition des scellés, une voiture, construite exprès par l'administration des pompes funèbres, a reçu les nobles dépouilles. Le soir même, à sept heures, le jeune diplomate chargé de cette mission partait par le chemin de fer de Bordeaux.

M. l'abbé Ausoure, curé de Saint-Philippe-du-Roule, voulant payer jusqu'au bout le tribut de l'admiration et de l'amitié, et ne comptant pour rien la distance et la fatigue, avait sollicité comme une haute faveur l'honneur d'accompagner le marquis de Valdegamas jusqu'à sa dernière et lointaine demeure.

S. M. la Reine d'Espagne a accueilli, avec une bienveillance empressée, ce vœu d'un pieux et fi-

dèle dévouement, et ce n'est pas sans émotion qu'on a vu le vénérable curé quitter sa paroisse pour aller conduire, au-delà des Pyrénées, le corps de son illustre ami.

M. Ausoure occupait avec M. de Lezama le coupé de la voiture funèbre.

Les honneurs officiels que le gouvernement espagnol rend avec tant de noblesse au marquis de Valdegamas, sont un hommage au génie du grand orateur, du grand écrivain, du grand homme d'Etat que l'Europe vient de perdre ; le pieux devoir que remplit le prêtre vénérable qui l'accompagne, de Paris à Madrid, est un hommage au cœur de Donoso Cortès.

Tout son éloge est dans ce voyage ; il atteste à l'Europe entière — ce que ses amis savaient si bien — que son cœur était au niveau de son génie.

(Univers.)

— Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de recevoir quelques échantillons des produits du Paraguay et de l'Uruguay, consistant principalement en plantes tinctoriales et médicinales, tabacs, cigares, bois de construction, de teinture et d'ébénisterie, objets divers d'usage industriel ou domestique.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a disposé, en faveur du musée du Louvre, du musée céramique de Sèvres et de l'Ecole impériale de pharmacie de Paris, d'un certain nombre d'objets qui concernent ces établissements. Quant au bois, le *Moniteur* en publie une nomenclature descriptive, et donne avis qu'ils pourront être examinés par les personnes qui désireront en prendre connaissance, les mardis et vendredis, de une à trois heures, rue de Varennes, n° 78 bis (division du commerce extérieur, bureau du mouvement général du commerce et de la navigation).

(Univers.)

— Le nombre des personnes arrêtées en 1852, à Paris, par l'administration de la police, s'est élevé à 21,316, dont 19,695 en flagrant délit ; 1,153 seulement ont été relaxés immédiatement. Sur le nombre de ces arrestations, il y a 6,414 vagabonds, 2,698 mendiants, 1,376 individus pour contravention de police. Total 10,508 arrestations d'individus qu'on ne peut regarder comme malfaiteurs. Il y en a 1,648 pour rébellion, 41 pour fabrication ou émission de fausse-monnaie ou de faux-billets de banque, 3 arrestations pour concussion, 21 pour meurtre involontaire, 37 pour assassinats, 595 pour attentat aux mœurs, 116 pour adultères, 39 pour enlèvement de mineurs, 145 pour vols avec effraction, 53 pour vols avec violence, la nuit, sur la voie publique, 387 pour vols par des salariés, 95 pour vols dans les garnis, 3,176 pour vols simples, 43 pour recels, 57 pour banqueroute, 480 pour escroquerie, 377 pour abus de confiance. — Lejollivet.

— On lit dans le *Courrier de Lyon*, du 1^{er} octobre :

« Les vendanges sont commencées dans tous nos environs. Pour beaucoup de vignobles, elles sont déjà terminées, car les gelées du printemps, la grêle et l'oidium s'étaient chargés de la besogne des vendangeurs.

» Cependant, ce n'est pas là une règle sans exception : les environs immédiats de notre ville ont été moins maltraités que la Bourgogne et le Beaujolais. Les coteaux de Sainte-Foy donneront à peu près un tiers des récoltes ordinaires. La proportion sera même un peu plus favorable dans les vignobles situés à l'ouest de notre département. Par une compensation, dont les consommateurs doivent se féliciter, il paraît que dans le Midi la végétation a généralement pris le dessus sur la maladie du raisin, qui s'était manifestée au printemps avec des caractères alarmants, et que la récolte sera assez abondante. »

— Dans les années où l'on récolte de grandes quantités de pommes, on est quelquefois fort embarrassé de les conserver. Voici un procédé qu'il nous semble utile de connaître. Vers le milieu de décembre, on remplit de pommes un tonneau, en laissant en haut un vide environ la largeur de la main. On recouvre les pommes de branches de genévrier, et par dessus l'on pose des branches que l'on recouvre d'une grosse pierre. Cela fait, on remplit le tonneau d'eau pure. Les pommes restent dans cette eau jusqu'à Pâques ou jusqu'à la Pentecôte, et même plus longtemps. Pour les retirer, on ne doit, ni enlever toute la charge qui pèse sur elles, ni les prendre avec les mains, ce qui corromprait l'eau, mais se servir d'une fourchette. Les pommes, ainsi conservées, prennent un goût vineux, comme si elles étaient cuites dans le vin ; elles se laissent peler très-facilement. Ce mode de conservation est depuis longtemps en usage sur les bords du Rhin et de la Moselle, où elles se vendent sur les marchés.

(Univers.)

Antrim fit cinq voyages pour renouveler ainsi la provision à mesure qu'elle s'épuisait.

— A genoux ! dit alors M. de Méharec, et remerciez la Providence qui nous protège si manifestement.

— A genoux, enfants ! appuya maître Jacques ; Dieu nous a sauvé la *vie de l'existence*. Rendons-lui cette équité.

Et maître Jacques improvisa plantureusement une prière, burlesque par la forme, mais touchante et naïve par le fond, et qui se terminait, comme toujours, par un vœu de pèlerinage à Notre-Dame d'Arcachon.

Les marins, doublement rafraîchis par la prière et par l'eau, s'installèrent de leur mieux pour dormir en plein air, accrochés, comme des crabes, à tous les angles du rocher.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 6 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 99 75.
5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 72 60.

BOURSE DU 7 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 99 50.
5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 72 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

A VENDRE

En détail, par adjudication, En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Le dimanche 16 octobre 1853, à midi :

1^o La récolte de vendanges et de pommes à faire, sur huit pièces de terre, situées sur les communes de Bagneux et de Distré ;

2^o Et un lot de noix.

Le tout appartenant aux époux RENARD-OLLIVIER. (597)

A VENDRE

Par le ministère de M^e COULON, notaire à Brain-sur-Allonnes,

UN PRÉ,

Situé pen loin de la gare de Saumur, contenant quarante hectares, et affermé par bail authentique 4,300 francs. L'impôt à la charge du fermier.

Pour en traiter, s'adresser audit M^e COULON. (598)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

ACHATS

DE PAILLE ET D'AVOINE.

Le samedi 15 octobre 1853, à 2 heures de relevée, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de paille et d'avoine à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue Beaurepaire, n^o 40), où le public sera admis à en prendre connaissance. (582)

Etude de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE

VENTE MOBILIÈRE

A L'HÔTEL DES TROIS-PIGEONS
Situé à Saumur, rue du Petit-Versailles, n^o 8.

Le dimanche 9 octobre 1853, à midi, et jours suivants, à la même heure, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier garnissant ledit hôtel.

Il sera vendu :

Grande quantité de lits, couettes, matelas, couvertures, couvre-pieds, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, rideaux, effets, secrétaires, commodes, fauteuils, glaces, pendules, flambeaux, tables, chaises, cristaux, porcelaine, belle batterie de cuisine en cuivre, cheminée prussienne, bons vins rouge et blanc en bouteilles, et autres bons objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (586)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

MÉTAIRIES

A VENDRE

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT,

Situées sur les limites des départements de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres.

COMMUNE DES ÉCHAUBROGNES
Contenance 27 hectares; revenus nets 1,650 fr.; impôts 165 fr.

COMMUNE DE LA PLAINE.
Contenance 20 hectares; revenus nets 750 fr.; impôts 50 fr.

COMMUNE DU PUY-S^t-BONET.
Contenance 24 hectares; revenus nets 700 fr.; impôts 75 fr.
S'adresser audit notaire. (566)

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

S'adresser, pour tous renseignements, à M. PINEAU-PRIER, géomètre-expert, rue Basse-Saint-Pierre, n^o 6, maison de M. BAUDRY. (571)

A VENDRE

Par Adjudication,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 23 octobre 1853, à midi,

UNE MAISON

Située à Saumur, Grand Rue n^o 53,

Appartenant à M. LÉON CARTAULT, et occupée par M. BOUTAULT, boulangier.

S'adresser, pour prendre tous renseignements, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (580)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication,

LE DIMANCHE 23 OCTOBRE 1853, A MIDI,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Fenet,

Composée de plusieurs bâtiments, dans l'un desquels il y a un four, cour, caves, grands greniers et jardin ayant une sortie sur la rue du Petit-Genève.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (592)

A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Grand-Noyer,

Appartenant à M. Henri MAYAUD, et actuellement occupée par M. Paul Mayaud.

Cette maison, fraîchement décorée, consiste en salon de compagnie, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes et cour.

S'adresser à M. Henri MAYAUD, ou à M^e LEROUX, notaire. (584)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854

UNE

MAISON avec REMISE et ÉCURIE, Située sur le Quai,

Occupée par M. Moriceau, huissier. S'adresser à M. POITVIN, horloger-bijoutier, marchand d'optique.

A PLACER

A RENTE VIAGÈRE,

1^o 3,000 fr. sur une tête;

2^o 8,000 fr. sur deux têtes;

3^o 2,000 fr. sur une tête.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (595)

A VENDRE

de suite,

UN PRÉ,

Situé dans la prairie de Bron, commune du Coudray-Macouard, contenant 60 ares 50 centiares.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (593)

A VENDRE

Une MAISON, située à Saumur, rue Saint-Pierre, appartenant à M^{me} Fremantier.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (338)

A VENDRE

Par Adjudication,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Le dimanche 9 octobre 1853, à midi,

Une CAVE D'HABITATION, avec PRESSE, située au Petit-Puy, commune de Saumur.

S'adresser à M. et M^{me} BOURGNEUF, qui en sont propriétaires, demeurant au Petit-Puy et au Pont-Fouchard; Et audit M^e CHASLE, notaire. (583)

A VENDRE

Ou A LOUER

UNE MAISON DOUBLE

AVEC JARDIN

Rue de la Basse-Ile, 16;

Plus un AUTRE JARDIN, vis-à-vis l'ancienne gare du chemin de fer. S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (558)

DÉPURATIF DU SANG

Le Sirop Concentré de Salsepareille Composé de QUET aîné, Pharmacien de Lyon, est reconnu bien supérieur au Rob Laffecteur; il guérit radicalement, sans Mercure, les Affections de la peau, les Dartres, Scrofules, Pertes, Douleurs, Rhumatismes, ainsi que les Maladies Syphilitiques nouvelles ou anciennes (Voir l'instruction). On évitera les contrefaçons en exigeant toujours le cachet et la signature QUET aîné. — Dépôt à Saumur, à la pharmacie FAULCON, rue Royale, Ch. LEBRUN, successeur; à Angers, M. MÉNIÈRE, place du Pilori. (317)

Découverte incomparable par sa vertu

EAU TONIQUE PARACHUTE des CHEVEUX Par CHALMIN, de Rouen.

Cette Eau arrête la chute des cheveux, en fait croître de nouveaux en deux mois, et guérit toutes les maladies du cuir chevelu. — Succès garanti. — Entrepôt et fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Paris, chez Normandin, passage Choiseul, 19 (Affr.) A Saumur, chez EUGÈNE PISSOT, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean, n^o 2. PRIX du FLACON : 3 FR. (235)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES A 20 CENT. LA LIVRAISON

DE SOYE et BOUCHET, éditeurs, rue de Seine, 36, à Paris

BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE

DES

BONS ROMANS

FRANÇAIS et ÉTRANGERS

Le Haçon, par MICHEL MASSON et RAYMOND BRUCKER. 6 livraisons.

La Famille Cazotte et Sœur Thérèse, par ANNA-MARIE et A. DUMAS. Ensemble 3 livraisons.

L'Âme exilée et quarante-huit heures de la Vie de ma Mère. par ANNA-MARIE et MICHEL MASSON. Ensemble 2 livraisons.

Les Fiancés, de MANZONI; traduction nouvelle, par AUGUSTE DE TILLEMONT.

Journal du Temple, par CLÉRY, valet de chambre de Louis XVI. 2 livr.

Monsieur Rétif ou la vie de mon Père, par RÉTIF DE LA BRETONNE. 2 livraisons.

La Science Funeste, par ANNA-MARIE. 2 livraisons.

Cette collection de romans est imprimée sur beau papier jésus glacé en caractères fondus exprès, et illustrée d'un grand nombre de gravures sur bois dues au talent des meilleurs dessinateurs et graveurs. — Chaque ouvrage, s'il est composé de plusieurs livraisons, est publié broché avec une couverture spéciale, de sorte qu'on peut se le procurer facilement sans être obligé d'acquiescer la collection tout entière. — 10 cent. de plus par exemplaire broché.

NOUVEAU JOURNAL

DES

CONNAISSANCES UTILES

ENCYCLOPÉDIE MENSUELLE.

Agriculture. — Horticulture. — Arts et Métiers. — Découvertes. — Sciences. — Beaux-Arts. — Cultures industrielles. — Animaux domestiques. — Économie rurale et domestique. — Jurisprudence et Médecine usuelles. — Variétés littéraires. — Biographies. — Voyages, etc., etc. — Lectures de la famille.

ON S'ABONNE, aux Messageries, chez les Libraires, et préféablement en envoyant franco un mandat de poste, ou un mandat à vue timbré sur Paris, à l'ordre de M. l'administrateur du Nouveau Journal des Connaissances Utiles.

BUREAUX :

RUE DE PROVENCE, N^o 3

Un numéro le 10 de chaque mois à partir du 10 Mai

Chaque numéro se compose de 2 feuilles in-8^o à 2 colonnes, contenant la matière de 4 feuilles.

Un an, Départements, 7 fr. 50

ORNÉ DE GRAVURES

DANS LE TEXTE,

Publié avec le concours de plusieurs Savants et Hommes pratiques,

SOUS LA DIRECTION DE

M. JOSEPH GARNIER

Professeur à l'École impériale des Ponts-et-Chaussées.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné